

Bonsoir à tous et bienvenue dans notre foyer de Carnas pour ce nouveau cycle de conférences. On a la chance depuis peu d'avoir des antennes relais qui sont positionnées sur notre territoire et dans l'hypothèse où certains d'entre vous aient omis de couper leur téléphone portable et la sonnerie, pour un meilleur confort de la conférence n'oubliez pas de couper le son de votre téléphone. Nous sommes heureux de vous recevoir ce soir, et comme il y a quelques têtes nouvelles on va se présenter : pour ma part je suis Bernard Lévy adjoint au maire, j'ai en charge les finances de la commune, j'ai en charge les nettoyages de la nature, malheureusement pour moi j'ai aussi en charge quelques conflits et procès mais j'ai surtout le plaisir d'avoir la charge du patrimoine et de l'histoire de Carnas. En compagnie de François Maurel, ancien conseil municipal, on va vous narrer un fait divers qui s'est déroulé sur la commune en 1780. Juste avant, on va faire un petit état de nos recherches puisque nous avons créé en 2013 le groupe Histoire de Carnas en compagnie d'Yves Maniez archéologue à la retraite qui est dans la salle et depuis 12 ans nous avons mené de nombreuses recherches dans toutes les archives qui ont pu nous tomber sous la main sur des thèmes différents, François par exemple maîtrise particulièrement les guerres de religion qui se sont déroulées au 16e et 17e siècle sur le territoire de la commune et ses alentours. Pour ma part j'ai aujourd'hui une concentration d'informations suffisantes sur l'instruction primaire dans la commune de Carnas de 1580 à nos jours et l'un ou l'autre de ces thèmes pourront être l'objet d'un même format que celui de ce soir, c'est-à-dire une conférence suivie pourquoi pas d'un livre qu'on pourra vous proposer. Cette conférence fait suite à celle que nous avons faite en 2018 qui avait pour thème le centenaire de la Grande Guerre de 14-18. En 2022 nous avons publié le livre "Carnas, quand l'église était au centre du village", merci parce que vous vous y êtes fortement intéressé. Un exemplaire de ce livre est d'ailleurs disponible à la bibliothèque municipale et au travers de la sortie du livre que nous aurons sur la fin d'année s'il y a encore de la demande comme certains ont pu l'évoquer on essaiera de répondre à votre demande en publiant des exemplaires complémentaires sous réserve qu'on arrive à tenir le prix de cet ouvrage puisque depuis 2022 comme vous le savez il y a une certaine inflation qui a survalorisé l'impression notamment lorsqu'il s'agit d'un faible nombre d'exemplaires. Nous avons également réalisé, en tout cas pour ma part un travail sur la présence humaine sur notre territoire du paléolithique au néolithique en passant par la présence des gaulois des invasions romaines suivies de celles des Goths puis des Francs ensuite les incursions des Omeyades jusqu'à l'intégration de notre territoire dans la province de Septimanie ce qui nous ramène jusque environ vers les années 846. De l'autre côté on a François qui a désescaladé les siècles jusqu'au 12e siècle et qui a trouvé avec l'aide d'Yves la première mention écrite de l'existence de notre village en 1155. A ce jour, vous voyez qu'on a un trou de 250 ans entre 846 et 1155 on y travaille. Ceci dit nous avons les uns les autres nos propres activités professionnelles et on fait ça à temps perdu avec grand plaisir. Ce soir nous allons évoquer un crime, comme on l'a annoncé, et je vois dans l'assistance un certain nombre d'entre vous et vous ne le savez pas encore, qui habitent dans les lieux où s'est déroulé le drame ou qui habitent à côté du lieu où il s'est déroulé. Il s'est déroulé le 16 avril 1780 nous souhaitons vous présenter cette conférence le 16 avril 2025, bon on a quelques jours de retard, ceci dit ça s'est produit un soir de pleine Lune alors ce soir après la conférence si ceux qui sont concernés lorsqu'ils sont au lit entendent le plancher grincer ou peut-être aperçoivent des lueurs dans leur maison sachez que ça ne peut être que le produit de votre propre imagination. Autre élément de précision également il y a dans l'assistance, et vous ne le savez pas, des descendants des victimes et coupables de ce terrible crime. Alors il est hors de question pour nous de faire revivre les haines du passé, vous savez tous qu'on est des carnassois et qu'on est des gens raisonnables. Ceci dit uniquement par précaution, un petit nombre d'entre vous peuvent avoir à côté d'eux une personne qu'il pensent connaître, un nombre encore plus petit d'entre vous ont peut-être derrière eux une personne qu'ils pensent connaître, ou peut-être

même pas du tout donc connaissant le caractère très raisonnable des carnassois je n'aurai qu'un conseil à vous donner pendant le récit de François : "restez sur vos gardes !" Voilà nous allons attaquer ce récit, je vais passer la parole à François qui va nous faire voyager dans le temps qui va nous ramener à la fin du 18^e siècle quelques années à peine avant la Révolution Française. J'espère que vous allez passer un bon moment avec nous, on en a pour une petite heure et quart, je vous souhaite ce bon moment de partage et je laisse la parole à François.

[Applaudissements]

Bonsoir à tous, alors petit préambule mais rapide pour avant que nous entrions dans le vif du sujet : tout ce que je vais vous raconter là est vrai, ou en tout cas vient d'archives et de documents, notamment ceux du procès qui a été fait sur cette affaire. Les seules choses qui ne seront pas tout à fait véritables ce sont les illustrations parce que bien évidemment comme vous le savez à l'époque pas d'appareil photo et on n'a pas fait un tableau pour cet assassinat donc vous verrez les illustrations que j'ai essayé de rendre pas trop fantaisistes, mais je ne vous garantis pas la justesse de tout ce que vous verrez. Mais en tout cas, tout le discours lui est vrai, nous n'avons rien inventé jusqu'aux habits, quand je vous donnerai des descriptions de tenues, tout est dans les archives. Alors avant de d'attaquer on va essayer de se plonger dans l'ambiance de l'époque : en 1780 la France ressemble à ce que vous avez derrière moi, c'est quasiment le territoire que nous connaissons aujourd'hui à quelques détails près, il nous manque à cette époque (et qui seront annexés un peu plus tard) le Comtat Venaissin que Bernard va faire apparaître qui est juste à côté du Languedoc, voilà, et puis n'ont pas encore été annexé la Savoie et le Comté de Nice qui seront annexés beaucoup plus tard en 1860. Nous sommes sous le règne de Louis XVI. Il a 26 ans et est roi depuis 6 ans, marié à la célèbre Marie-Antoinette depuis une dizaine d'années donc c'est lui qui administre le royaume. Louis est un roi qui a le souci de faire le bien de son peuple, il est ouvert aux idées des lumières qui se sont développées depuis déjà quelques années. Son problème c'est qu'il est de caractère plutôt faible, il manque d'autorité et est assez indécis, ce qui va lui jouer des mauvais tours comme vous le savez tous. Ce qu'on peut apporter comme précision c'est que Louis XVI comme son grand-père Louis XV a tenté de mettre en place des réformes fiscales puisque les principaux contributeurs à l'impôt étaient les membres du tiers État, composés des négociants, des commerçants des avocats des apothicaires et bien entendu de la paysannerie. Les deux rois successifs ont tenté par des réformes de faire payer un impôt aussi bien au clergé qu'à la noblesse et c'est l'échec de ces tentatives qui va entraîner un contexte compliqué en France y compris sur notre région. Voilà, donc effectivement dans les années qui précèdent cette année 1780, la France (on est sur les prémices de la révolution) est dans une situation assez tendue. Le commerce des grains, qui sont à la base de l'alimentation, dont le tarif a augmenté fortement, on n'y échappe pas dans la région même si n'est pas la région la plus touchée et puis Louis XV était opposé au parlement notamment le fameux et célèbre parlement de Paris il les a dissous Louis XVI les remet en place et en fait il se trouve en opposition avec une partie de la noblesse et donc un tiers état et des paysans qui souffrent de la cherté de la vie. Pour vous donner un ordre d'idée, à cette époque-là le royaume de France comporte environ 25 millions d'habitants. Nous voici donc dans le Languedoc, il y a un découpage à cette époque qui est assez complexe, donc là je vous ai mis en illustration un des découpages qu'on appelle les diocèses civils ce qui correspondrait si vous voulez au découpage ancien de nos départements. Vous voyez qu'il y a plusieurs diocèses pour le département actuel du Gard mais ce découpage est un découpage administratif royal et en fonction des impôts qu'on va payer, en fonction des finances, la province de Languedoc va être découpée différemment. Alors en Languedoc à cette époque il a peu près 1 million et demi à 2 millions d'habitants et cette province est une des provinces les plus fidèles à la couronne de France. Dans les années qui ont précédé et bien la

ville de Montpellier - on va en reparler après - est en plein développement, on vient de construire l'aqueduc des Arceaux il y a une dizaine d'années, aux environs de 1760, puis on a aménagé les jardins du Peyrou que les Montpellierains connaissent. Donc ça c'est une illustration qui date du début du 19^e siècle quelques années après notre affaire. Donc Montpellier est une ville en plein développement elle compte 30 000 habitants, 1/10^eme de ce qu'elle compte actuellement et puis de l'autre côté pour nous à Nîmes, Nîmes, elle, est en plein développement du commerce de la soie et en fait Carnas est directement lié à ça puisque, on va le voir, on élève les vers à soie. Pour nourrir les vers à soie on fait pousser les muriers et on va voir dans quelques minutes qu'à Carnas il y a, à cette époque, beaucoup de muriers et beaucoup de productions de vers à soie. Sachez que ces plantations de mûriers ne sont pas autochtones puisque c'est Louis XV qui en milieu de son règne a voulu une autonomie sur la production de la soie en France et a subventionné les plantations de mûriers qui sont des mûriers de Chine. Et tous les mûriers que vous avez sur notre territoire, en bordure de chemin ou en bordure de vigne, sont des résurgences des plantations subventionnées à l'époque justement pour pouvoir assurer la production de cette sériciculture. Alors Carnas dans notre paysage fait partie du diocèse civil de Nîmes, on est en bordure des diocèses de Nîmes et de Montpellier. Voilà à quoi ressemble Carnas à l'époque, là c'est le cadastre de Napoléon de 1810. Ce qui manque à notre Carnas actuel ce sont les hameaux de Bancel, Cabanes et Monteils qui, pour l'instant, sont toujours une seigneurie indépendante avec leur propre seigneur, la seigneurie dite "de Monteils" par contre voilà Carnas est constitué à cette époque du village à proprement parler du Mas d'Henri qui est maintenant intégré à Carnas d'un mas, dont nous reparlerons tout à l'heure, le Mas d'Ayrolles qui est un mas isolé chemin de la tour, et bien sûr du hameau de Massargues. Alors il faut ajouter à ces quatre éléments trois endroits qui n'apparaissent pas sur la carte : le hameau de Bombecul qui existe déjà et qui fait partie de Carnas, le Mas de Sigalière qui est à côté de Bombecul, et enfin le Mas de Fanlade qui est toujours là et qui est déjà, et depuis longtemps attaché à Carnas. Même si on a cet habitat qui est particulièrement identifié qui appartient à un seigneur puisque Carnas est la propriété d'une famille qui est ici en place. A cette époque nos Seigneurs, les "Seigneurs de Carnas", ce sont la famille de Reilhan. C'est une famille de noblesse de cour qui vient de Montpellier et le seigneur de l'époque s'appelle Jean-François de Reilhan. Jean-François de Reilhan (je vous l'ai encadré), il a une quarantaine d'années (un petit moins de 40 ans) descendant de la famille de Reilhan qui a acheté la seigneurie de Carnas en 1681, une centaine d'années avant. Jean-François de Reilhan a eu une année 1779 délicate, elle a très bien commencé parce qu'il s'est marié en début d'année avec une Uzétienne, une habitante d'Uzès, par contre en fin d'année il a perdu son plus jeune frère Jean-Louis de Reilhan qui était très présent sur Carnas, il se faisait d'ailleurs appeler "Jean-Louis de Reilhan de la tour de Massargues". Il est décédé à l'âge de 26 ans et donc cette petite famille de Reilhan vit entre Carnas et Montpellier, ils ont un hôtel particulier à Montpellier près de la cathédrale Saint-Pierre place de la Canourgue, et passent une partie de leur vie à Carnas et une partie de leur vie à Montpellier. Quand ils sont à Carnas bien évidemment ils sont au château de Carnas qui est aujourd'hui le Mas des Carnassoles, quand vous passez devant vous saurez que les personnes dont nous allons vous parler aujourd'hui démarrent à partir du centre de notre village. Parmi cette petite famille de Reilhan : Jean-François a trois sœurs, deux vont rester célibataires, une qui va devenir religieuse et un frère cadet Esprit Jean-Pierre de Reilhan qui lui a choisi la carrière des armes. Il vit entre Carnas et Sommières pour l'instant il s'est marié avec une Sommiéroise. Petit rappel de la situation internationale : la France participe à l'indépendance de l'Amérique : La Fayette s'est embarquée en 1777 pour un premier voyage pour aller aider à l'indépendance de l'Amérique face aux anglais, et notre affaire se déroule en avril 1780, et Gilbert du Motier, plus connu sous le nom de La Fayette vient juste de réembarquer (en mars) à bord de la célèbre frégate Hermione pour son deuxième voyage aux Amériques et pour aller soutenir les

rebelles dans leur souhait d'indépendance. Outre le fait de vous situer cette période sur un plan international, si François vous parle également de La Fayette c'est que vous allez découvrir un premier scoop, et voir à quel point Carnas a eu un impact sur l'indépendance des Amériques. Carnas a participé à l'indépendance de l'Amérique oui oui oui oui. Et c'est tout à fait sérieux. Alors vous allez me dire "comment ?" et bien je viens de vous parler d'Esprit Jean-Pierre de Reilhan, parti en 1776 à Saint-Domingue (notre actuel Haïti) il est soldat et il s'est engagé dans le bataillon des chasseurs volontaires de Saint-Domingue et ce bataillon des chasseurs volontaires de Saint-Domingue est le premier bataillon de gens de couleur libre à combattre. Il est donc capitaine en second du bataillon et il s'est embarqué en milieu d'année 1779 pour l'Amérique et Esprit Jean-Pierre de Reilhan a participé à la bataille de Savannah en Géorgie qui s'est déroulée en septembre/octobre 1779. A priori il s'est conduit de façon tout à fait héroïque et il va passer tout le reste de sa vie à Haïti, il ne reviendra d'ailleurs pas en France malgré le fait que sa femme et ses enfants soient à Sommières. Alors ce qui est important de noter, parce qu'il y a des choses qui peuvent paraître complètement folles, imaginez on est à cette époque-là, on habite dans le château de Carnas et il y a un homme qui est un soldat qui sait qu'il ne pourra pas avoir la Seigneurie puisque c'est son frère aîné qui en a hérité qui va partir à pied et à cheval rejoindre son régiment, qui va aller embarquer pour la première fois sur un bateau, qui va traverser l'océan pour aller à Saint-Domingue, il va se retrouver au milieu d'une brigade d'hommes noirs, c'est la première fois qu'il envoie de sa vie et il va aller se battre pour la liberté de l'Amérique au nom du Roi de France. Donc quand on voit les déplacements qu'il a pu entreprendre et les aventures qu'il a vécu on prend la mesure de son héroïsme pour aller se battre là-bas et quand on dit que Carnas a participé à la liberté des Amériques ça correspond à une réalité aussi simple soit-elle : un de nos hommes et l'un de nos dirigeants de l'époque est allé se battre là-bas pour une juste cause.

Alors maintenant on va rentrer dans le vif du sujet, on va essayer de comprendre ce qu'il s'est passé en cette nuit du 16 avril. On revient à notre époque, nous sommes en 2025, sur une photo aérienne de Massargues on va repérer l'enclos qui est entre la rue de la Bonnette et la rue des Arnels pour ceux qui connaissent bien Massargues, j'ai repassé toutes les habitations en couleur, et puis on va éclaircir un petit peu cette carte, on va d'abord faire disparaître l'image (de fond) et puis vous voyez que j'ai utilisé deux couleurs et les couleurs les plus claires ce sont les maisons qui existent à Massargues en 1780. Voici donc les neuf maisons de Massargues à cette époque. On ne va pas rentrer dans les détails de toutes les maisons, deux mots sur la manière dont vivent les habitants de Massargues et bien évidemment ceux de Carnas. On cultive essentiellement du blé, parce que le blé est l'alimentation principale des habitants je vous l'ai dit tout à l'heure on cultive aussi des mûriers pour l'élevage des vers à soie je vous ai représenté trois champs de mûriers à cette époque, et puis ensuite on a bien sûr de l'olive pour l'huile d'olive, de la vigne pour le vin et pour la consommation, certains ont des arbres fruitiers comme à notre époque, des cerisiers par exemple, notamment Joseph Bergeon dont nous reparlerons tout à l'heure, il y a des poiriers et puis chacun a son petit potager. Au niveau de l'élevage bien évidemment élevage de moutons nous allons en reparler qui est l'élevage principal et on élève aussi quelques chèvres. On ne va pas rentrer dans les détails de toutes les maisons, pour vous donner une idée Carnas à cette époque c'est environ 200 à 250 habitants, Massargues c'est 60 habitants - je les ai comptés - on est en fait entre 65 et 70 habitants. Par exemple la maison qui est tout en haut à droite, qui est l'actuel "BMX Gangster", la maison "Remezy". Dans cette maison habite Barthélémy Remezy qui est le consul de Carnas : il est veuf, il a 45 / 50 ans et il habite avec sa sœur et sa fille de 19 ans qui n'est pas encore mariée. Le consul c'est le représentant des habitants, c'est un peu l'équivalent de notre Maire, en tout cas c'est lui qui fait le lien entre les habitants et le seigneur et

les autorités royales. En face de l'autre côté de la rue la maison Planque, un profil différent, dans cette maison Planque habite la veuve de Jean Planque, il est décédé l'année précédente à 60 ans, et elle habite avec ses six enfants dont l'aîné Jean Planque, on va le voir va jouer un rôle assez important dans cette affaire, et ils ont aussi des serviteurs, ils ont des bergers - ils en ont au moins un et souvent deux suivant les périodes - donc là on a neuf personnes. Pour terminer ce tableau sans étudier toutes les maisons : tout à gauche vous avez la maison Redier. La famille Redier c'est une famille ancienne de Carnas et Corconne, ils sont baille de Corconne c'est-à-dire les représentants du seigneur à Corconne, c'est une famille de notables ils ne sont pas nobles du tout, mais en tout cas ils ont une aisance financière assez importante, ils habitaient jusqu'à il y a peu à Carnas et puis ils sont retournés - parce qu'ils ont plusieurs maisons dont une à Corconne - ils sont retournés vivre à Corconne et actuellement ils ont arrenté leur maison et tous leurs biens : ils ont un fermier si vous préférez à l'époque, donc on parle de rentier, et donc le rentier de Redier, monsieur Jean Amat, vit dans cette maison avec sa femme et ses 11 enfants. Bien évidemment, on en reparlera tout à l'heure, nous avons la maison de Joseph Bergeon qui est à l'angle de la rue du Pas et de la rue de la Bonnette on en reparlera tout à l'heure. Ce qu'il faut noter c'est qu'il y a donc 65 habitants, qu'on est sur une période où la mortalité est relativement importante, mortalité pour les personnes âgées mais mortalité infantile aussi, il y a comme l'a dit François entre 65 et 70 habitants, tout le monde se connaît. 65 personnes c'est à peu près le nombre de ce que nous sommes dans la salle à l'heure actuelle donc toutes les personnes qui habitent ici comme à Carnas se connaissent, y compris avec ceux des villages aux alentours.

Pour comprendre ce meurtre et pour avoir tous les détails on va s'éloigner un peu de Massargues en direction de Saint-Bauzille-de-Montmel et Montpellier, le chemin de Saint-Bauzille (Bernard va nous faire réapparaître le Hameau de Massargues parce qu'on voit pas très bien), c'est un plan de 1810 c'est le cadastre. Donc le Hameau de Massargues est ici, on va suivre la route de Saint-Bauzille et sur 200 m environ on va arriver à ce qui est à cette époque le parc à mouton de Jean-Planque. Jean Planque, on vient d'en parler, a donc ses moutons dans ce parc à moutons, il a un berger dont on reparlera, qui s'appelle Pierre Bertrand, 26 ans originaire de Lozère (la future Lozère) en tout cas des Cévennes, et au-dessus nous avons le parc à moutons de Joseph Bergeon. Pour ceux qui ne verraient pas très bien où nous sommes, il faut savoir que la route, quand elle a été goudronnée, a été tracée toute droite, mais en fait le chemin vous le voyez faisait un petit coude et, on va voir, j'ai pris une photo du lieu actuel qui va apparaître. On est entre les deux ponts et la route passe actuellement sur ce qui était le parc à moutons de Jean-Planque et donc le parc à moutons de Joseph Bergeon est un petit peu au-dessus, dans le quartier dit de Fontanelle. Nous sommes donc le 16 avril après-midi dans le quartier de Fontanelle et vous allez me dire : "on ne voit pas vraiment de parc à moutons ici". J'en conviens donc Bernard peux-tu faire apparaître le parc à moutons ?

Nous voici donc en cet après-midi du 16 avril 1780 et voilà à quoi pouvait ressembler le lieu à l'époque, lieu clos. Vous voyez une espèce de petite roulotte dans ce parc à moutons : ce n'est pas une invention de ma part, cette petite roulotte s'appelle une bresse et c'est la chambre du berger sur roues, ça permettait aux bergers de se déplacer avec leur troupeau et de dormir à côté de leur troupeau puisque je ne l'ai pas dit mais à cette époque nous avons encore des loups à Carnas, le seigneur de Carnas a organisé une expédition 4 ans plus tôt, en 1776, pour tuer une meute de loups qui s'était rassemblée et qui faisait des dégâts sur le bétail. Joseph Bergeon dort la nuit dans cette bresse probablement pour protéger son troupeau parce qu'il n'a pas a priori de bergerie à ma connaissance, en tout cas en été ou au printemps il dort près de son troupeau pour le garder avec son chien. Alors ce qu'il faut noter ce sont les enclos avec des murs, quand on se promène dans notre campagne aujourd'hui on voit beaucoup de restes de murs ou des murs qui

tiennent encore, l'essentiel de ces murs au bout du compte n'était que des enclos à moutons. Vous noterez également que comme François l'a dit les bergers dorment dans des bresses, il n'y a pas sur le territoire de la commune de capitelle, qu'on trouve sur des territoires relativement proches, capitelles qui sont faites en dur. Il n'y en a pas sur la commune tout simplement parce qu'ils se déplaçaient, là on est le 16 avril comme le précise François, c'était Pâques, c'est le moment où les moutons sont dehors, l'été ils vont partir en estive, et l'hiver ils sont rentrés dans les bergeries.

Bien sûr le berger manquait, le voici, Joseph Bergeon (est-ce qu'il ressemblait à ça on ne sait pas exactement) mais en tout cas ça aurait pu. Nous sommes donc en cette fin d'après-midi du 16 avril nous sommes dimanche et la nuit vient de tomber.

On va essayer de se mettre dans l'ambiance : la nuit vient de tomber c'est une nuit de pleine Lune. Les bergers dorment dans leur bresse, je viens de vous le dire, on a le parc de Joseph Bergeon devant, à l'arrière on voit les moutons de Jean Planque qui sont gardés par Pierre Bertrand qui dort lui aussi dans sa bresse à une cinquantaine de mètres de là un peu en contrebas de notre route actuelle. Joseph Bergeon, après s'être occupé de ses moutons, les avoir fait installer dans le parc, il est environ 22h30, vient de se coucher dans sa bresse, il fait encore froid, il a déposé au-dessus de sa bresse une couverture, on sait qu'il a posé ses chaussures (des chaussures avec des boucles) à l'entrée de sa bresse et il a accroché son chapeau sur une petite cheville à l'entrée de sa bresse. Tout est calme, ponctué par les seuls bruits de la nuit et le bruit des moutons et éventuellement des grillons.

[Des chiens aboient, puis un coup de feu retentit]

Aux environs de 23h, le village de Massargues est en émoi. Un coup de feu a retenti et Pierre Bertrand, le berger de Planque, court dans le village en hurlant : "Au secours on vient de tuer le pauvre Bergeon". Il réveille la plupart des habitants, tout le monde sort, essaye de comprendre ce qu'il se passe, Pierre Bertrand est affolé, il est complètement affolé, il va rentrer dans la maison de son maître (puisqu'à l'époque on l'appelle son maître) chez Jean Planque, et les habitants de Massargues vont organiser une expédition pour aller se rendre compte de l'assassinat.

Ils ont peur, l'épouse de Joseph Bergeon est en pleurs, ses enfants c'est pareil. Le berger qui vient d'arriver au village est tellement paniqué qu'il ne veut pas retourner sur les lieux du crime et ce sont quelques hommes qui vont se rendre directement et courageusement sur le lieu.

On a : Étienne Remezy, Jean-Planque, Jean Descan et Jean Mercier et peut-être d'autres mais en tout cas ces quatre-là vont sur place constater le décès de Joseph Bergeon. Quand ils arrivent ils constatent effectivement qu'on ne peut plus faire grand-chose pour Joseph et ils décident d'aller prévenir le seigneur de Carnas dans son château à Carnas. Ils arrivent donc dans la maison du Seigneur (au Mas des Carnassoles) vers minuit pour prévenir le Seigneur. On tape à la porte ils réveillent son chasseur, Antoine Barandon, un jeune homme de 22 ans qui va tout de suite prévenir son maître et après minuit on envoie un messenger prévenir les autorités à Sommières, non pas par la route que nous connaissons mais par ce qu'on appelle l'ancien chemin de Sommières qui passe au bas de l'ancienne église en fait qui s'éloigne vers Sommières. Au milieu de la nuit nous avons un messenger, ou plusieurs messagers, qui partent prévenir les autorités royales à Sommières. Alors là encore prenez conscience d'une chose : on pourra en faire l'expérience cette nuit si vous le souhaitez mais ils partent à pied ou en charrette, ils vont passer par Saint-Clément sans aucune lumière même si c'est la nuit de pleine lune pour aller taper à la porte des remparts de Sommières et aller chercher les autorités, là encore c'est quelque chose qui ne se ferait pas naturellement de nos jours. Alors les autorités locales vont être extrêmement

efficaces, nous sommes le lundi 17 avril il est 6h du matin Joseph Bergeon a été assassiné il y a à peu près 7h et arrivent donc dans le chemin de Saint-Bauzille toute une foule de personnes. Là aussi on a du mal à le voir donc je te propose Bernard de faire apparaître les lieux à l'époque. Nous avons donc à 6h du matin l'arrivée de Pons Anne Chrétien, qui est avocat et qui va faire office de juge dans cette affaire, en tout cas sur les débuts de l'affaire. Il est accompagné de Louis Landrau qui est un autre avocat qui lui sert de greffier, Pierre Niel qui sert de procureur juridictionnel pour Carnas et enfin ils sont accompagnés d'un médecin, du chirurgien-major de Sommières, qui s'appelle Thomas Bruguiere et qui va être chargé de l'autopsie. Bien évidemment ils sont loin d'être seuls, dans son rapport Pons Anne Chrétien dit qu'ils sont entourés d'une foule de badauds issus de Massargues et Carnas notamment. Lorsqu'ils arrivent, ils découvrent le corps de Joseph étendu sur le sol la face levée vers le ciel, sa bouche et son nez sont ensanglantés et le chirurgien-Major précise que c'est probablement une régurgitation de sang. On constate qu'il n'a pas ses chaussures il a des bas gris il a une chemise grise avec une culotte (ce qu'on appelle une culotte) grise et un gilet gris. On déshabille le corps et le chirurgien-major constate qu'il a des contusions partout sur le corps notamment sur l'omoplate gauche qui est brisée, les côtes sont brisées et surtout, en dessous de son omoplate gauche on constate un trou d'environ 6 cm de diamètre, ou plutôt un ensemble de trous de 6 cm de diamètre, correspondant à du gros plomb qui aurait été tiré par le haut et qui a probablement provoqué la mort de Joseph Bergeon.

Une fois ce constat fait, tout le monde reconnaît Joseph Bergeon, y compris les officiels de Sommières. Joseph Bergeon habite Carnas et est connu depuis fort longtemps, tout le monde déclare bien reconnaître Joseph Bergeon. On sait que c'est un homme que tout le monde décrit comme étant d'une grande probité. Pons Anne Chrétien demande donc à ce que son corps soit transporté dans un lieu calme. Où va être transporté le corps ? Et bien il est transporté dans une maison appartenant au Seigneur entre Massargues et Carnas et cette maison appartenant au Seigneur entre Massargues et Carnas c'est le Mas d'Ayrolles qui appartient à cette époque au Seigneur et donc on transporte le corps dans le Mas d'Ayrolles et Pons Chrétien demande à ce qu'il soit enseveli selon les rites catholiques et selon les exigences de sa famille.

Ce qui présente une situation quelque peu particulière puisque comme je vous le disais c'était Pâques il y a peu, donc l'ensemble des familles qui pour la plupart étaient très croyantes se sont retrouvées à l'église pour fêter Pâques, se sont retrouvées ensemble pour faire bombance et à peine quelques jours plus tard ils se retrouvent tous ensemble à l'identique mais pour quelque chose de beaucoup plus morbide puisqu'il s'agit à ce moment-là des obsèques de Joseph Bergeon. Pons Anne Chrétien ne perd pas son temps, le 17 avril à midi il est installé dans une salle basse du château de Carnas (notre Mas des Carnassoles) et commence les auditions de témoins. On fait venir ce jour-là 8 témoins et on commence à enregistrer leurs dépositions. Parmi ces 8 témoins on va s'intéresser en particulier à la déposition de Pierre Bertrand le berger qui dormait dans la bresse à 50 m de Joseph Bergeon. Je vous propose de regarder un extrait de sa déposition, je vais vous la lire, donc je ne démarre pas tout à fait au début : *"Il entendit sur les 11 heures du soir ou environ un coup de fusil qui l'éveilla, ce qui obligea le déposant de sortir de suite de sa bresse pour apercevoir ce que c'était, vu qu'il faisait un beau clair de Lune. Qu'au moment qu'il fut debout il vit venir vers lui ledit Joseph Bergeon qu'il savait auparavant être couché dans sa bresse et à la garde de son troupeau qui en courant dit au déposant "Secours Pierre" et vint se jeter par terre dans ledit chemin à côté du mur de la pièce terre dudit Planque du côté du couchant dont ledit berger à peine sortait. Que dans le même temps, ledit Bergeon venait avec le déposant et celui-ci vint également trois personnes qui poursuivaient aussi à course ledit Bergeon et qui s'avancèrent dont l'un était armé d'un fusil et les deux autres ayant chacun un pistolet à la main et un bâton de l'autre".* Ce qui est assez effrayant au titre du témoignage d'autant plus que, comme

François l'a dit, Joseph Bergeon est quelqu'un qui manifestement est un personnage honorable donc on va découvrir qui est ce berger, qui il est, pour en savoir un petit peu plus sur la victime. Joseph Bergeon : qui pourrait lui en vouloir à cette époque ? Revenons rapidement sur sa vie. Joseph Bergeon est le fils de Guillaume Bergeon et de Marguerite Cavalier, il n'est pas de Carnas, puisque Guillaume Bergeon est baille de Saint-Bauzille-de-Montmel donc représentant du seigneur de Saint-Bauzille qui est le château de Montlaur le seigneur de Montlaur à cette époque. Sauf qu'en fait il est le fruit du deuxième mariage de ses deux parents. Guillaume Bergeon s'était d'abord marié avec une habitante de Sainte-Croix (de Quintillargues), il a déjà eu six enfants et Marguerite Cavalier était elle-même mariée avec Jacques Malacombe et Jacques Malacombe est propriétaire du Mas de Fenouillet. Jacques Malacombe, au moment de son mariage, a 30 ans de plus que Marguerite Cavalier (ils ont 30 ans d'écart). Pour vous donner une idée ils ont eu aussi trois enfants dont deux ont vécu et c'est de leur second mariage que va naître Joseph Bergeon qui est donc le 12^e des 13 enfants ou le 11^e des 12 enfants ayant vécu.

Joseph Bergeon passe les premières années de sa vie à Saint-Bauzille-de-Montmel et son père a visiblement abandonné son statut de baille de Saint-Bauzille et est allé vivre avec toute sa famille à Fenouillet. Le problème c'est que Joseph Bergeon est le 11^e de 12 enfants ayant vécu, le Mas de Fenouillet qui appartient donc à sa mère va aller à son demi-frère aîné, qui a plus de 20 ans de plus que lui, et on peut se douter qu'il ne reste pas grand-chose de l'héritage parental pour Joseph. Joseph va rencontrer Gracie Dufour, une habitante de Carnas, de Massargues précisément, Gracie Dufour est la fille de Jean Dufour qui lui est originaire de Claret et de Marie Bonnet. Marie Bonnet est la dernière descendante des Bonnet à Carnas et ils habitent alors dans la maison dont j'ai légèrement revisité la devanture, puisqu'en fait Joseph va venir vivre avec sa femme chez ses beaux-parents. Son beau-père Jean est berger et donc lui en fait il l'assiste, dans les années de vie commune des deux couples, il assiste son beau-père et il travaille avec son beau-père comme berger. Ils habitent donc la maison que j'ai légèrement revisitée. En 1780 Joseph Bergeon sait signer, sait écrire, il est instruit. J'ai énormément d'actes dans lesquels il apparaît, des fois comme témoin, et des fois des actes d'achat ou de vente. Il possède quelques terres du fait de sa belle famille, notamment de sa belle- mère Marie Bonnet, parce que les Bonnet sont une famille qui existe depuis au moins 100 ans sur Carnas donc ils ont quelques terres et Joseph et Gracie Dufour ont 5 enfants. Ils ont, en 1780, 5 filles. La plus grande Marie a 14 ans, Marguerite est décédée à 3 ans, et puis la toute dernière Marguerite Bergeon n'a que 2 mois au moment où Joseph décède, elle n'a que 2 mois, elle est née depuis peu. Donc voilà la petite famille qui vit dans la maison de Joseph Bergeon. Donc une fois qu'on a fait connaissance avec notre berger qui est tout à fait respectable, on en revient à l'enquête, puisque Pons Chrétien a réagi immédiatement, il était là dès 6h du matin au lendemain du crime, le surlendemain il était au château à recevoir les premières dépositions, et Pons Anne Chrétien va démarrer son enquête. Petite parenthèse sur la justice pour qu'on puisse comprendre ce qui va se passer derrière : quand on a un conflit à Carnas il y a plusieurs façons de le régler à cette époque. La plus haute autorité dans tout le Languedoc et plus que le Languedoc, c'est le Parlement de Toulouse. C'est ce que l'on appelle une cour souveraine c'est-à-dire que toutes les affaires de haute importance seront jugées à Toulouse par le Parlement de Toulouse, mais au cas où le conflit soit un petit conflit, on n'est pas obligé d'aller voir le Parlement de Toulouse et donc la première étape c'est d'aller voir les consuls de Carnas qui peuvent régler les conflits de voisinage. A l'échelle du dessus nous avons le seigneur de Carnas même si à cette époque il ne prend pas beaucoup ses responsabilités en termes de justice et donc la viguerie de Sommières, le viguier de Sommières, avait pouvoir de justice au nom du roi. Donc nous c'est Pons-de-Saint-Chrétien qui exerce la justice pour le viguier de Sommières.

Puis enfin l'échelon supérieur, si l'affaire est très importante, c'est la sénéchaussée de Montpellier qui réglera le problème, on reparlera de Joseph de Seurat, qui est un des membres de la sénéchaussée de Montpellier, et bien évidemment si l'affaire est jugée comme extrêmement importante et notamment au niveau royal c'est le Parlement de Toulouse qui s'en empare. Alors le crime est suffisamment important pour motiver Pons Anne Chrétien qui d'ailleurs connaissait Joseph Bergeon et il va être hyper efficace puisqu'au travers des témoignages qu'il va recevoir et bien il va avoir assez rapidement des suspects. Dès le début de l'enquête, dès midi le lendemain du meurtre, on a déjà trois suspects. Le premier d'entre eux, Jean Chalvidan. C'est un berger à Vacquières et il a un peu plus de 30 ans et plusieurs témoins savent qu'il a un conflit depuis plusieurs mois avec Joseph Bergeon. Un témoin dit qu'au mois de janvier il a entendu Jean Chalvidan dire que si Joseph ne le payait pas une dette qu'il lui doit, il lui donnerait des coups de bâton. Ce témoin, c'est le chasseur du seigneur de Carnas, Antoine Barandon, et Antoine a essayé de servir d'intermédiaire, il est allé voir Joseph Bergeon en lui disant "Écoute, Jean Chalvidan est très énervé contre toi", à la sortie de la messe, il lui dit "Est-ce que tu ne pourrais pas le rembourser ?" et à priori Joseph Bergeon s'est montré intraitable en disant que non seulement il ne devait pas les 48 livres que Jean Chalvidan prétexte, mais qu'en plus c'était Jean Chalvidan qui lui devait de l'argent, un écu en l'occurrence, et qu'il était donc hors de question de lui verser de l'argent. Quelques semaines plus tard c'est une bergère qui a vu Jean Chalvidan gardant ses moutons avec un couteau en disant "Je veux que le diable me pousse ce couteau dans le corps si Bergeon ne me rend pas mon argent." Donc on sait que Jean Chalvidan est un suspect évident, important, et il a en plus été reconnu par Pierre Bertrand. Avec lui Pierre Chalvidan. Pierre Chalvidan c'est le cousin de Jean, il a lui aussi été reconnu par Pierre Bertrand, il porte une queue de cheval à cette époque, et Pierre Chalvidan est berger de la famille Volle à Corconne de Marc Antoine Volle à Corconne et ils sont tous les deux cousins, et enfin un troisième suspect très rapidement un certain "Baptiste". Ce Baptiste, on n'en sait pas grand-chose, il est berger de Duverdier à Vacquières depuis quelques mois, on n'a même pas son nom de famille. Il a en plus été malade, on n'a pas beaucoup d'infos, mais Duverdier a témoigné qu'il a disparu le lendemain matin, il n'est plus à son travail, il est introuvable et on sait qu'il était ami des deux autres. Et puis l'enquête va ajouter à ces trois suspects deux autres suspects. Pierre Chalvidan, un deuxième Pierre Chalvidan, qui est le frère de Jean qui lui aussi est berger, et il est berger avec son cousin, ils sont tous les deux bergers chez Volle. Donc les deux Pierre Chalvidan cousins sont bergers chez Marc-Antoine Volle à Corconne. Et enfin un dernier suspect est arrivé aux oreilles de Pons Anne Chrétien il s'appelle Jean Paulet il est surnommé "Le Rousselas" et il était berger il y a quelques mois à Corconne et depuis quelques mois il a décidé d'arrêter l'élevage de moutons et préfère s'occuper du travail de la terre. Il travaille à Sauve comme journalier il est employé à la journée. Donc ces cinq suspects sont très rapidement identifiés et Pons Anne Chrétien procède à ce que l'on appelle une levée de corps c'est-à-dire qu'en l'occurrence ici, il demande à ce qu'on leur mette la main dessus. Il prévient les autorités locales pour qu'on essaie de les retrouver. Sachant qu'ils ne sont pas forcément originaires de la région. Ces cinq bergers ont pour point commun d'être tous originaires de notre Lozère actuelle, à une centaine de kilomètres de là, ils sont originaires de deux petits villages, celui de Cubièrettes, dont on a une vision actuelle, les deux frères Jean et Pierre Chalvidan sont tous les deux de ce village de Cubièrettes et Pierre Chalvidan, le cousin, et Jean-Paulet le 5^e suspect sont eux originaires du hameau de Chareyllasses qui font partie d'Altier qui est à quelques kilomètres de Cubièrettes. Ils se fréquentent puisqu'ils ont tous les deux la même origine locale. En plus leurs parents sont amis aussi, j'ai trouvé dans des actes le père de l'un est parrain de l'enfant l'autre et cetera. Alors ce qu'il faut savoir c'est qu'à cette époque-là, l'actuelle Lozère est un pays qui est très pauvre sur lequel il y a une surpopulation d'enfants, tous ne mangent pas à leur faim et régulièrement on a eu des arrivées massives de ces

populations sur l'Hérault et le Gard avec des gens qui, ne pouvant plus vivre sur leur territoire venaient chercher du travail et à manger sur le nôtre. Donc on a régulièrement ces arrivées de population dans notre secteur et on a beaucoup d'entre nous dans nos villages des gens qui sont originaire de notre actuelle Lozère.

Alors les témoignages affluent, il y aura en tout 26 personnes interrogées pendant cette affaire et Pons Anne Chrétien a des témoignages accablants sur les cinq suspects. On retrace leur journée qui a précédé le meurtre, ce dimanche 16 avril, on sait qu'ils se sont réunis tous les cinq aux environs de midi chez Bonaventure Jean (Bonaventure étant son prénom). Bonaventure Jean est aubergiste à Corconne et selon le terme usuel on dit qu'ils ont fait débauche, ils ont mangé du mouton, ils ont a priori aussi beaucoup bu et donc la journée de dimanche s'est passée essentiellement à cette auberge chez Bonaventure Jean. Là certains témoins disent avoir vu Jean Paulet montrer des pistolets à ses complices donc tout les accuse, d'autant plus que tous les cinq ont disparu des environs. Ils sont introuvables en cette matinée du 17 avril. Donc ils sont en fuite et Pons Chrétien se met en quête de les retrouver. Ils retracent donc leur itinéraire. On sait que l'assassinat - c'est la petite croix que j'ai mise en bas - a eu lieu aux environs de 11h du soir. Il est environ minuit lorsque Baptiste arrive à Vacquières. A Vacquières, il retourne chez son maître. Il le réveille, à minuit, et lui explique qu'il a une affaire urgente à régler dans son pays natal et qu'il demande à ce qu'il lui paie ses gages. Duverdier n'est pas très enchanté de sa visite nocturne, il lui dit que d'abord il ne sait pas combien il lui doit, parce qu'il a été malade, Baptiste a été malade pendant plusieurs semaines, donc il n'a pas fait les comptes en plus a priori il n'a pas l'air très satisfait de son berger. Il lui donne six livres ce qui ne fait pas grand-chose à l'époque et il lui demande de décamper. On ne sait pas ce que devient Baptiste à partir de là, il n'a pas été retrouvé. C'est vers 1h du matin que les deux Pierre Chalvidan, les deux cousins, arrivent à Corconne. Leur maître Marc-Antoine Volle entend des cailloux sur ses volets. On jette des pierres sur ses volets, il se réveille, il descend dans sa basse-cour et trouve les deux Pierre dans un état d'excitation extrême. Il explique que l'un se tape sur la tête, l'autre se tape le torse en disant "*On a fait une mauvaise action*", ils pleurent il y en a un qui se roule dans sa basse-cour par terre, ils lui demandent eux aussi qu'on leur paye leurs gages, ils ont quelques moutons dans le troupeau de Marc-Antoine Volle, ils demandent s'il ne veut pas les lui racheter, lui aussi dit qu'il n'a pas fait les comptes qu'il n'en sait rien, il leur donne 6 livres à chacun et ils disparaissent. Le lendemain matin ils vont être repérés par un autre berger dans les patus du Coutach près de Quissac, ils sont là aussi en larmes en disant qu'ils n'ont rien à voir avec cette affaire, que ce n'est pas eux, que ce sont Baptiste et Jean, ils demandent si on les recherche et le berger leur dit "Oui, oui, effectivement on vous recherche, la maréchaussée est dans les environs". Et ils disparaissent eux aussi.

Et puis c'est vers 2h du matin que Jean Chalvidan arrive à Sainte-Croix-de-Quintillargues. Jean Chalvidan n'est pas retourné chez son maître Cavalier à Vaquières, il va chez son maître précédent (en fait il ne travaille chez Cavalier que depuis un mois). Il va donc chez monsieur Plagnol à Sainte-Croix-de-Quintillargues il aura donc fallu près de 3h pour arriver à Sainte-Croix et, à nouveau, à 2h du matin, il vient taper chez son maître en lui demandant qu'on lui paye ses gages. Et là son maître a l'air extrêmement compréhensif puisqu'il il lui explique que là, il n'a pas l'argent, qu'il faut qu'il aille à Montpellier pour chercher l'argent. Tous deux vont déjeuner le matin chez Plagnol à Sainte-Croix et ils partent de bon matin pour Montpellier. Ils vont y passer la journée : Plagnol a de la laine à vendre à Montpellier, il a vend et avec le fruit de de sa vente il paye Jean Chalvidan, il lui donne 450 livres, au contraire des 6 livres qui ont été donnés aux autres, et Jean Chalvidan va passer la journée avec lui, rentre le soir avec lui à Sainte Croix, soupe avec lui, et à partir de là disparaît.

Donc on a la fuite des suspects mais Pons Chrétien, lui, ne lâche pas l'affaire. Il a diffusé l'information de cette fuite partout dans le pays, elle s'est faite souvent par voie d'annonceurs qui viennent soit sonner la trompette ou le tambour pour faire les différentes annonces et la maréchaussée en la matière va être largement efficace. On est aujourd'hui surpris de la rapidité à laquelle les informations pouvaient se diffuser à l'époque. On vous a effectivement parlé d'un 5^e suspect, Jean Paulet, qui travaille à Sauve, et bien le 18 avril, donc à peine un peu plus d'un jour après l'assassinat, Jean Paulet est arrêté à Sauve. La maréchaussée l'arrête, il est mis en prison à Sauve, et est transféré dès le lendemain à Carnas dans la prison du château de Carnas. Oui, oui il y a une prison au château à cette époque, et il va être interrogé dans l'après-midi par Pons Anne Chrétien. Jean Paulet nie tout. En fait il explique que : oui, il a bien mangé avec ses camarades le dimanche midi à l'auberge de Bonaventure Jean, mais il dit qu'il n'est absolument pas au courant de l'assassinat, qu'il n'avait rien à voir avec ça, qu'il n'a jamais eu de pistolet en main donc il dénie absolument toutes les accusations portées contre lui, ce qui malheureusement pour lui ne suffit pas à le faire libérer. Il va être transféré dans les prisons de Sommières, et dans les prisons de Montpellier. Alors, à Montpellier il va être emprisonné dans une prison qui est à l'endroit de l'actuel palais de justice pour ceux qui connaissent Montpellier et on voit qu'il va y rester quasiment 8 mois en prison. Au cours de l'été on va faire venir les témoins pour ce qu'on appelle des confrontations. Neuf témoins viennent donc, parmi tous ceux que nous avons cités, viennent à Montpellier, sont convoqués à Montpellier pour venir être confrontés à Jean Paulet. Et là, les deux parties maintiennent leur version : tous les témoins qui avaient dit qu'ils l'avaient vu manipuler un pistolet, montrer un pistolet à ses camarades maintiennent leurs dépositions et Jean Paulet réfute toutes les accusations qui sont portées contre lui. Une nouvelle information arrive aux oreilles des enquêteurs, Pons Anne Chrétien a laissé la main, maintenant c'est la sénéchaussée de Montpellier qui gère l'affaire.

On sait - un témoin - vient d'apprendre quelques jours auparavant que Jean Chalvidan a été vu en Lozère au couvent de Mercoirès qui est sur la connue de Cheylard-l'Évêque. Il aurait été aperçu là. Des recherches ont donc dû être menées à cet effet mais a priori Jean Chalvidan n'est pas trouvé. Jean Paulet lui va donc faire près de 8 mois de prison.

Après 8 mois de prison, le procureur du Sénéchal de Montpellier demande à ce qu'il soit banni de la sénéchaussée donc il ne devrait plus entrer dans toute la sénéchaussée de Montpellier mais les juges, qui statuent sur son cas, le libèrent finalement après avoir fait quand même 8 mois de prison. Donc il est libéré sans charge, comme n'ayant pas été au courant, ils partent du principe qu'il n'a pas menti, il n'a pas été au courant du projet d'assassinat de ses camarades. On pourrait imaginer que le crime va rester impuni mais à cette époque-là on ne lâche pas l'affaire, le temps passe, mais le temps ne passe pas forcément au bénéfice des suspects et la maréchaussée est toujours vigilante jusqu'en novembre 1784. Nous sommes peu après la Toussaint, et en novembre 1784 Pierre Chalvidan - le cousin avec la queue de cheval - est arrêté à Anduze probablement sur dénonciation, quelqu'un l'a probablement reconnu et pour lui va commencer un long calvaire. Pierre Chalvidan a été officiellement reconnu par Pierre Bertrand, le berger, il était sur les lieux de l'assassinat donc contrairement à Jean Paulet il va être beaucoup plus délicat pour lui de s'en sortir. Il est d'abord emprisonné à Anduze, puis à Sommières et enfin il va finir, bien sûr, dans la prison de la sénéchaussée de Montpellier. J'ai retrouvé le registre d'écrou, c'est-à-dire sa mise en prison par le geôlier de la prison de Montpellier de cette époque. On va le lire d'ailleurs, je l'ai copié tel quel : *" l'écrou de Pierre Charridon [ils ont mis Charridon] et donc on est en 1784 et le 7e jour du mois de décembre nous Jean Boissière brigadier de la maréchaussée à la résidence de Montpellier soussigné, certifiant avoir conduit dans les prisons de monsieur le Sénéchal de cette ville le nommé Pierre Charvidan, accusé d'assassinat que nous avons écroué, laissé au pouvoir*

garde du sieur Séguret, concierge des dites prisons, après lui avoir fait les défenses portées par l'ordonnance" et c'est signé "BOISSIERE".

Donc en décembre 1784 il vient d'être écroué à Montpellier, pour lui va commencer un assez long calvaire, il va passer toute l'année 1785 en prison avec à peu près les mêmes contraintes que son copain Jean Paulet c'est-à-dire qu'il va être à nouveau confronté à des témoins. Donc on fait venir à nouveau les mêmes témoins pour lui confirmer leur discours et à nouveau les témoins maintiennent tous leur discours, ils disent bien qu'ils l'ont vu et la défense de Pierre Chalvidan est assez surprenante. Pierre Chalvidan essaie de décrédibiliser les témoins en inventant : dans le cas de Pierre Bertrand, le jeune Berger qui l'a vu le jour de l'assassinat, il dit que Pierre Bertrand ne l'aime pas et que d'ailleurs un jour il lui a donné un coup de couteau, Pierre Bertrand tombe des nues en disant *"Mais pas du tout j'ai rien contre lui je ne lui ai jamais donné de coup de couteau"*. Pour son maître le témoignage de son ancien maître Volle, il explique que Volle lui doit de l'argent alors que du coup il préfère témoigner contre lui comme ça il n'aura pas à lui payer l'argent qu'il lui doit. Bonaventure Jean, l'aubergiste de Corconne, lui c'est pareil : Bonaventure lui doit lui aussi soi-disant de l'argent et donc témoigne contre lui pour le discréditer et ne pas avoir lui aussi à rendre de l'argent. Voilà sa seule ligne de défense et pendant toute l'année 1785 malgré toutes les confrontations qu'il a, il maintient cette ligne de défense. Cela ne va pas forcément être suffisant pour convaincre les juges et le 16 février 1786 va arriver la sentence qui va être délivrée par 5 juges montpelliérains de la sénéchaussée. Vous n'arrivez pas à la lire mais je vais vous la lire. Vous allez entendre la sentence à laquelle a été condamné Pierre Chalvidan en ce 16 février 1786. "Avons, sans nous arrêter aux objets et reproches proposés par Pierre Chalvidan accusé contre Bonaventure Jean, Marc-Antoine Volle et Pierre Bertrand déclaré et déclarons que ledit Pierre Chalvidan dûment atteint et convaincu du crime d'assassinat commis en la personne de Joseph Bergeon et pour réparation de quoi le condamner à être livré à l'exécuteur de la Haute justice lequel le conduira nu, en chemise, tête et pied nus, le hart au col (c'est-à-dire une corde au cou), portant une torche de cire jaune ardente du poids de deux livres, au-devant de la porte principale de l'église paroissiale Notre Dame de cette ville, où étant à genoux, il déclarera à haute et intelligible voix que méchamment et de dessin prémédité il a assassiné et tué ledit Bergeon, qu'il en demande pardon à Dieu, au roi, et à la justice de l'assassinat et de la mort dudit Bergeon. Ce fait le conduira sur la place de l'hôtel de ville où il aura les bras, jambes, cuisses et reins rompus vif sur un échafaud qui sera dressé sur la dite place et mis ensuite sur une roue, la face tournée vers le ciel pour y finir ses jours. Après quoi son corps mort sera porté par l'exécuteur aux fourches patibulaires pour y rester exposé jusqu'à entière consommation. Déclarons tous et chacun les biens dudit Pierre Chalvidan à qui est confisqué au profit de qui est de droit, le tiers préalablement distrait en faveur de sa femme et enfant s'il en a. Et au cas où la confiscation n'ait lieu, au profit de sa Majesté. Le condamnons à une amende de 5 livres envers le Roi et aux dépenses du procès donné à Montpellier le 16ème février 1786 SERAT signé."

Vous l'avez compris il a passé un mauvais moment. Ce mauvais moment : c'est une illustration bien sûr ce n'est pas Montpellier, le supplice de la roue sera aboli en 1791, 5 ans plus tard. On a essayé de retrouver un peu l'endroit en question pour ceux qui connaissent Montpellier alors voici un plan de Montpellier de 1772, comme ça a un peu changé je vous ai repéré quelques endroits : le lycée Joffre à droite, l'esplanade qui était déjà là et la place de la Comédie qui n'existe pas encore qu'on appelle la porte de Lattes, avec la rue de la Loge que les gens qui fréquentent Montpellier connaissent. Et de l'autre côté le Peyrou dont on a parlé tout à l'heure. La prison apparaît, celle dans laquelle on a enfermé Pierre Chalvidan et Jean Paulet, et puis on va faire apparaître le lieu de l'exécution qui est la place de l'Hôtel de ville. On va faire un petit zoom sur la carte, voici la même carte zoomée et pour mieux repérer les lieux on va faire apparaître la rue de

la Loge ici et donc la place de l'hôtel de ville pour ceux qui vont sur Montpellier vous la connaissez forcément puisque c'est la place Jean Jaurès sur laquelle on a plaisir à boire un petit café ou une petite boisson. Eh bien à cette époque à l'endroit où se trouve la place Jean Jaurès se dresse une église, l'église Notre-Dame-des-Tables qui, on vient de l'entendre dans la sentence, sera détruite quelques années plus tard à la Révolution. Et c'est devant cette église que Pierre Chalvidan aurait été contraint de se mettre à genoux avec une torche de cire jaune, en demandant pardon à Dieu au Roi à la justice, et c'est aussi sur cette place, puisque l'hôtel de ville vous voyez était juste à côté, à l'angle de la rue de la Loge et de cette place, et c'est ici qu'aurait été dressé la roue qui a servi à l'exécuter. Donc si vous allez sur la place Jean Jaurès vous avez aujourd'hui une plaque commémorative au sol qui vous indique le lieu de la chapelle Notre-Dame-des-Tables, on pouvait encore visiter la crypte il y a quelques années il y avait une grille qui permettait de descendre et d'aller la visiter, aujourd'hui on a positionné une dalle dessus parce que les visites avaient tendance à dégrader cette crypte, mais elle existe toujours. Aujourd'hui en allant vous promener sur Montpellier que vous passiez devant le tribunal, que vous passiez sur la place de la Comédie ou que vous vous arrêtiez sur cette place, vous aurez normalement toujours une petite pensée pour Carnas puisque c'est à cet endroit-là que l'exécution de notre meurtrier a été réalisée. Quant aux fourches patibulaires, les fourches patibulaires c'est l'endroit où l'on accroche les corps, alors il y en a des très célèbres : le fameux gibier de Montfaucon et des rois de France aux environs de Paris, alors là j'ai pris un autre plan de Montpellier, de 1751 ou un petit peu avant, mais qui n'a pas trop changé, j'ai à nouveau repéré la place de la Comédie, la porte de Lattes de l'époque et le chemin du pont Juvénal. Alors le chemin du pont Juvénal, comme son nom l'indique, amenait au pont Juvénal. Le pont Juvénal n'existe plus, par contre il y en a un autre qui est apparu pour ceux qui connaissent Montpellier, c'est celui-ci avec l'arbre blanc qui est derrière, et sur ce chemin du pont Juvénal ont été dressés à cette époque (c'est la petite croix /la petite étoile que j'ai mise), c'est une place assez insignifiante, la place Faulquier, et c'est a priori à cet endroit-là que se trouvaient les fourches patibulaires et donc c'est ici qu'aurait été pendu le corps supplicé de Pierre Chalvidan. C'était à destination d'exemple bien entendu à la sortie de toutes les grandes villes partout où on avait une instance judiciaire, on avait ces fourches patibulaires, l'objectif était de dire aux personnes entrant "attention à toi si jamais tu déroges à la loi" et de rappeler aux habitants que ceux qui avaient franchi le pas risquaient ce sort-là, puisque le corps était transformé en objet jusqu'à totale putréfaction et était exposé bien entendu au public. Alors le coupable a été exécuté pour autant sa veuve, qui est toujours sur Carnas, et il est intéressant de savoir ce qu'est devenue cette veuve, ses enfants et bien entendu sa descendance. Qu'en est-il de Joseph Bergeon de nos jours ? Et bien Joseph Bergeon on l'a dit avait cinq filles, sur ces cinq filles j'en ai retrouvé quatre sur les cinq, Catherine je ne sais pas ce qu'elle est devenue. L'aînée Marie Bergeon s'est mariée à un certain Jean Tinel qui habite déjà à Massargues à cette époque, elle va se marier en 1787, et Gracie Dufour va donner tous ses biens à sa fille aînée et à son gendre, Jean Tinel, ce qui fait que Jean Tinel va devenir propriétaire de la plupart des biens. Suite à ce mariage avec Jean Tinel et bien ça va donner des mariages avec les familles Causset, Chatal et Sapet par exemple. La troisième fille ayant vécu, Jeanne Bergeon elle, s'est mariée à Dominique Fuminier, ceux qui ont des ancêtres Fuminier descendent forcément de Joseph Bergeon aussi et là aussi on aura des mariages Chaudoreille, Ferrier et Gaillard pour les noms de famille de Carnas. Et puis la toute petite dernière celle qui avait 2 mois au moment de l'assassinat s'est mariée à Guillaume Gabarel qui n'aura à chaque fois qu'un enfant et a donné naissance à un mariage Maurel. Donc vous voyez que le hasard des choses est fantastique puisque la personne qui a retrouvé les sacs à procès du Parlement de Toulouse est la même personne qui vous conte cette histoire en la personne de François Maurel, qui prend conscience à l'occasion de l'étude de ce dossier qu'il est l'un des descendants de ce pauvre Jean-Joseph Bergeon, assassiné en 1780.

Nous avons réalisé ce travail avec grand plaisir sachant que bien évidemment l'objectif c'est de lui donner une suite, donc comme je vous le disais tout à l'heure nous avons proposé un premier livre "Quand l'église était au centre du village" et nous préparons pour cette fin d'année un deuxième livre dont le contenu de cette conférence sera vraisemblablement l'un des chapitres les plus importants, mais qui va vous proposer la vie des villageois à Carnas globalement de 1765 jusqu'à la veille de la Révolution où on a trouvé énormément de renseignements, énormément d'anecdotes, donc comme je le disais tout à l'heure le prix du papier, l'inflation fait que les livres que nous avons proposé aux alentours des 30 € en 2022 risquent d'avoir un prix différent, mais ça n'est qu'un risque, si on peut arriver à les maintenir nous le ferons très volontiers, et nous vous proposons si vous le souhaitez, de contacter François en prenant en photo son adresse mail si vous souhaitez passer des précommandes, apportant également comme précision que l'ambiance musicale que vous avez eu, au-delà de l'une d'entre elles sur lequel vous aviez un suspens au moment de la veille de la mort de Joseph Bergeon, était une composition de James Horner sur le film "Le nom de la rose" que vous connaissez peut-être mais que la musique d'introduction et de fin est une composition de Damien Maurel le frère de François, compositeur de talent qui nous a aidé sur cette ambiance sonore. Donc voilà nous sommes ouverts désormais à toutes vos questions on espère que vous avez passé un agréable moment en tout cas merci à vous pour votre écoute merci à François pour ce travail et on reste à votre disposition si jamais vous avez besoin d'avoir des informations complémentaires merci

[Applaudissements]